

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2008

L'an deux mille huit, le vingt et un mars, à dix huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Buschwiller, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote des dimanches 09 et 16 mars 2008, se sont réunis à la salle polyvalente, la salle des séances étant délocalisée exceptionnellement dans cette structure communale, rue de Wentzwiller à Buschwiller, sur la convocation qui leur a été adressée le 17 mars 2008 conformément aux articles L.2121-10, L.2122-8, L.2122-9 et L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Christèle WILLER, M. Sébastien PETER, Mme Eve GOETSCHY, MM. José MEYER, Christophe GOETSCHY, Romain CHASSARD, Roger OBERMEYER, Mmes Claudine MUNCH, Pierrette ARDENTI, Véronique HERTER, Marie-Jeanne BAUMANN et M. Bernard BOEGLIN.

ABSENTS EXCUSES :

M. Daniel ALLEMANN qui a donné procuration à M. José MEYER
M. Rochdi BOUHELAL qui a donné procuration à M. Roger OBERMEYER
Mme Françoise BARRAUT qui a donné procuration à M. Bernard BOEGLIN

La séance a été déclarée ouverte à 18 heures sous la présidence de Mme Pierrette ARDENTI, Adjointe au Maire sortant, remplaçant le Maire absent. Elle invite les élus à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
2. **ELECTION DU MAIRE**
3. **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**
4. **ELECTION DES ADJOINTS**
5. **NOMINATION D'UN(E) VICE – PRESIDENT(E) POUR LE C.C.A.S.**
6. **NOMINATIONS DES DELEGUES DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**
7. **DIVERS**

Mme ARDENTI indique qu'elle a voulu se rendre à la Mairie dans l'après-midi et qu'elle a constatée que la serrure de la porte a été changée à son insu.

LISTE DE PRESENCE

La Présidente de séance (Pierrette ARDENTI) procède à l'appel nominal des nouveaux membres du Conseil Municipal de Buschwiller, et constate la présence de 15 conseillers, donc le Conseil Municipal est complet. Puis Mme ARDENTI donne lecture des articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-17.

1. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Mme ARDENTI rappelle les résultats constatés aux procès verbaux des élections municipales des dimanches 09 et 16 mars 2008 et déclare installer MM et Mmes :

- WILLER Christèle
- PETER Sébastien
- GOETSCHY Eve
- MEYER José
- GOETSCHY Christophe
- ALLEMANN Daniel
- CHASSARD Romain
- OBERMEYER Roger
- MUNCH Claudine
- ARDENTI Pierrette
- BOUHELAL Rochdi
- HERTER Véronique
- BARRAUT Françoise
- BAUMANN Marie-Jeanne
- BOEGLIN Bernard

Elle déclare le nouveau conseil municipal installé dans leurs fonctions de conseillers Municipaux et donne la parole à Madame BAUMANN Marie-Jeanne (doyenne d'âge) qui prend la Présidence de l'Assemblée selon l'article L. 2122-8 du CGCT.

2. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme BAUMANN propose M. CHASSARD Romain, benjamin de cette nouvelle Assemblée délibérante comme secrétaire de séance selon l'article L 2121 – 15 du CGCT

Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité pour secrétaire de séance, le plus jeune conseiller M. CHASSARD Romain.

3. DESIGNATION DE 2 ASSESSEURS

Mme BAUMANN propose ensuite de désigner deux assesseurs Mme Eve GOETSCHY et Mme Véronique HERTER.

Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité les deux assesseurs précités qui dépouilleront les votes.

4. ELECTION DU MAIRE

Mme BAUMANN donne lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-4-1, L. 2122-7, L. 2122-8, L. 2122 -10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle invite les Conseillers à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par les articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle rappelle la procédure de vote et informe que les conseillers qui le souhaitent peuvent se rendre à tour de rôle dans l'isoloir pour voter.

ELECTION DU MAIRE – PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Mme BAUMANN appelle à candidatures :

- Mme Christèle WILLER sur proposition de Roger OBERMEYER

Les deux assesseurs et la Présidente procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 0
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 15

La Présidente de séance informe les conseillers que la majorité absolue est de 8 voix.

Les résultats sont les suivants :

Mme Christèle WILLER : 9 voix

M. Bernard BOEGLIN (candidat non-déclaré) : 6 voix

Mme Christèle WILLER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamée Maire et est immédiatement installée. Mme BAUMANN donne la parole à Mme WILLER - Maire afin de lui permettre de poursuivre l'ordre du jour de la présente séance.

5. FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mme le Maire informe que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal. En vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne donc pour la Commune de Buschwiller un effectif maximum de 4 adjoints ($15 \times 0.30 = 4.5$, soit quatre). Elle propose la création de 4 postes d'adjoints

Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité, la création de 4 postes d'adjoints.

6. ELECTIONS DES ADJOINTS

6.1 ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT – 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidatures, est déclaré candidat au poste de 1^{er} adjoint :

- M. Roger OBERMEYER

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 6
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 9

Les résultats sont les suivants :

M. Roger OBERMEYER : 9 voix

M. Roger OBERMEYER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 1^{er} Adjoint et est immédiatement installé.

6.2 ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT – 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidatures, est déclaré candidat au poste de 2^{ème} adjoint :

- M. José MEYER

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 6
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 9

Les résultats sont les suivants :

M. José MEYER : 9 voix

M. José MEYER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 2^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.

6.3 ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT – 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidatures, est déclaré candidat au poste de 3^{ème} adjoint :

- M. Christophe GOETSCHY

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 6
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés 9

Les résultats sont les suivants :

M. Christophe GOETSCHY: 9 voix

M. Christophe GOETSCHY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 3^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.

6.4 ELECTION DU 4^{ème} ADJOINT – 1^{ER} TOUR DE SCRUTIN

Après un appel à candidatures, est déclaré candidat au poste de 4^{ème} adjoint :

- M. Sébastien PETER

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 5
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés 10

Les résultats sont les suivants :

M. Sébastien PETER: 10 voix

M. Sébastien PETER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 4^{ème} Adjoint et est immédiatement installé.

7. NOMINATION D'UN(e) VICE-PRESIDENT(e) POUR LE C.C.A.S.

Mme le Maire indique qu'il convient de nommer un(e) vice-président(e) pour le C.C.A.S. Après un appel à candidatures, est déclaré candidat au poste de vice-président(e) du C.C.A.S :

- Mme Eve GOETSCHY

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 7
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés 8

Les résultats sont les suivants :

Mme Eve GOETSCHY : 8 voix

Mme Eve GOETSCHY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé vice-présidente du C.C.A.S. et est immédiatement installé.

8. NOMINATIONS DES DELEGUES DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

8.1 SICES – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DU CES (COLLÈGE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE) DE HÉGENHEIM PREMIER TOUR DE SCRUTIN – 2 DÉLÉGUÉS

Mme le Maire indique qu'il convient de nommer 2 délégués au sein du SICES. Après un appel à candidatures sont proposés candidats à ces postes :

- Mme Christèle WILLER sur proposition de M. José MEYER
- M. Roger OBERMEYER

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 6
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 9

Au vu des résultats précités, Mme Christèle WILLER et M. Roger OBERMEYER sont nommés délégués de la Commune de Buschwiller au sein du SICES

8.2 SIDEL – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PREMIER TOUR DE SCRUTIN – 2 DÉLÉGUÉS

Mme le Maire indique qu'il convient de nommer 2 délégués au sein du SIDEL. Après un appel à candidatures sont proposés candidats à ces postes :

- M. Sébastien PETER
- M. Daniel ALLEMANN

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 6
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 9

Au vu des résultats précités, MM. Sébastien PETER et Daniel ALLEMANN sont nommés délégués de la Commune de Buschwiller au sein du SIDEL.

8.3 SIAEP – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE BUSCHWILLER /FOLGENSBURG / WENTZWILLER PREMIER TOUR DE SCRUTIN – 2 DÉLÉGUÉS

Mme le Maire indique qu'il convient de nommer 2 délégués au sein du SIAEP. Après un appel à candidatures sont proposés candidats à ces postes :

- M. José MEYER
- M. Romain CHASSARD

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : 6
- Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 9

Au vu des résultats précités, MM. José MEYER et Romain CHASSARD sont nommés délégués de la Commune de Buschwiller au sein du SIAEP.

8.4 ELECTION DE 2 DÉLÉGUÉS + 1 SUPPLÉANT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS FRONTIÈRES PREMIER TOUR DE SCRUTIN – 2 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET 1 DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT

Mme le Maire indique qu'il convient de nommer 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant au sein de la Communauté de Communes des trois Frontières (C.C.3.F.). Après un appel à candidatures sont proposés candidats à ces postes :

- Délégués titulaires : Mme Christèle WILLER et Roger OBERMEYER
- Délégué suppléant : M. José MEYER

Les deux assesseurs et Mme le Maire procèdent au dépouillement et informent les membres de l'Assemblée Délibérante des résultats suivants :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 15 |
| - A déduire : bulletins litigieux (blancs ou nuls) : | 6 |
| - Reste pour le nombre des suffrages exprimés : | 9 |

Au vu des résultats précités, Mme Christèle WILLER et Roger OBERMEYER (délégués titulaires) et José MEYER (délégué suppléant) sont nommés délégués de la Commune de Buschwiller au sein du C.C.3.F.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Mme le Maire lève la séance à 19 h 25.

Signature des membres présents